



## COMMUNIQUE

### **L'intersyndicale et l'AD-PA se mobilisent pour des mesures concrètes dès 2019**

En début d'année 2018, l'ensemble des organisations syndicales du secteur ainsi que l'AD-PA dénonçaient la situation d'urgence que vivent les établissements et services à domicile pour personnes âgées

L'Etat a engagé une large concertation nationale, s'est vu remettre un rapport sur le secteur par D. LIBAULT et le Président E. MACRON s'est engagé à une loi autonomie dès 2019.

Pour autant, force est de constater que le quotidien des personnes âgées, des familles et des professionnels n'a cependant pas été amélioré depuis.

Les organisations syndicales et l'AD-PA rappellent donc l'urgence de mettre en œuvre, dès 2019, des mesures très concrètes pour le quotidien de nos concitoyens ainsi que sa proposition de créer 40 000 postes, soit 2 par établissement et service à domicile.

L'intersyndicale et l'AD-PA organiseront en ce sens des mobilisations partout en France le 1<sup>er</sup> juillet pour rappeler ses attentes pour 2019. Elles se rendront à cet effet au ministère de la Santé et des Solidarités et en régions pour porter ces revendications.

Paris le 10 juin 2019